
Adresse de la société populaire de la Montagne-de-Neuille (Loiret) qui applaudit aux grandes mesures prises pour le salut public par la Convention et envoie l'état des effets envoyés aux volontaires du bataillon de Neuville, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la Montagne-de-Neuille (Loiret) qui applaudit aux grandes mesures prises pour le salut public par la Convention et envoie l'état des effets envoyés aux volontaires du bataillon de Neuville, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 368-369;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0368_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

blime de son courage et de son dévouement à la cause d'un grand peuple. Dis lui que malgré un grand nombre de défenseurs qui sont partis de ses foyers, la société de Masseube équipe un cavalier jacobin à ses frais en témoignage de son amour pour la liberté et de son dessein de faire une guerre à mort à tous ses ennemis; dis lui de rester à son poste; qu'elle doit y achever la révolution et que la société de Masseube ne veut devoir qu'à elle le bonheur des français et celui de toute la terre ».

LABADEM (*présid.*), CABANIL, DUFORT (*secrét.*),
MOUÏSSON (*secrét.*).

m

[*La Sté popul. de Villefranche-sur-Saône, à la Conv.; 25 germ. II*] (1).

« Représentans du peuple,

Il en était tems, la corruption faisait des progrès immenses, les intrigues, les ennemis de la liberté et de l'égalité s'unissaient pour perdre la chose publique; les trames ténébreuses s'ourdissaient pour seconder les progrès affreux des despotes; mais grâces immortelles vous soient rendues, pères de la patrie! Tous les complots sont déjoués, tous les conspirateurs tombent en foule sous le glaive vengeur des lois. Rien ne résistera au torrent impétueux de la vengeance nationale, la République une et indivisible triomphera. Vive la Montagne, vive les Comités de salut public et de sûreté générale.

Vous les avez proclamés, représentans du peuple, chaque jour vous les mettez en pratique, ces maximes éternelles, la vertu, la justice et la probité sont à l'ordre du jour.

Nous en tirons cette conséquence nécessaire que tout homme qui veut vivre dans la République doit posséder ces sublimes qualités.

Ordonnez donc, nous vous en prions; que tout citoyen, avant d'entrer dans des fonctions quelconques, soit tenu de produire un certificat de vie et mœurs, qui remonte même avant la révolution; c'est le seul moyen de rétablir des mœurs nécessaires aux républicains.

Nous venons d'apprendre avec bien de douleur la mort du citoyen Beauvais. Déjà au moment où nous le crûmes péri sous les coups des Anglais, nous lui discernâmes dans le moment des honneurs funèbres; nous avons rétabli son urne sur l'autel que nous avons élevé à la mémoire des martyrs de la liberté.

Représentans du peuple, infatigables montagnards, demeurez à votre poste, continuez à terrasser tous nos ennemis. Pour nous, nous secondons vos sublimes travaux en donnant la chasse aux aristocrates et aux fripons.

Vive la République, vive la Montagne.»

CHANAL (*présid.*), PICARD, Jean CAIRE, OZOULOT père, MARIN, VALLET, PERRIN cadet, CHARRION, ZOLLA, PELL, D'ERIGAUT, HUVENIN, HENOMBE, BRUN [et 3 signatures illisibles].

n

[*La Sté popul. de Sorgues, à la Conv.; 29 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Ce n'est qu'avec la plus profonde indignation que la société républicaine de Sorgues, district d'Avignon, département de Vaucluse, a reçu la nouvelle de la conspiration sanglante que vous avez si heureusement déjouée. Nos ennemis ont toujours visé à faire avilir par tous les moyens possibles la représentation nationale; nous vous avons dénoncé dans le temps ces manœuvres insidieuses. Vous avez triomphé de leurs projets liberticides, grâces soient rendues à votre surveillance active. La société républicaine de Sorgues vient vous dire ce qu'elle vous a toujours manifesté, qu'elle ne reconnaît que la Convention, qu'elle se ralliera toujours autour d'elle, que ce n'est que là qu'elle verra la représentation nationale. Restez donc fermes à votre poste jusqu'à la paix; que les tyrans couronnés, forcés de vous admirer, apprennent encore en fremissant que vous avez sauvé la République. Vive la Convention, vive la République.»

POCHY (*présid.*), GUISSÉAU, TEVEN, POUCHY aîné
[et 24 signatures illisibles].

o

[*La Sté popul. de la Montagne-de-Neuville, à la Conv.; 24 germ. II*] (2).

« Citoyens représentans,

Nous venons de payer une nouvelle dette de la patrie.

Nous avons fait passer au bataillon de la 1^{re} levée en masse de notre district, en cantonnement à Palasse, département de la Seine-Inférieure, les objets dont la liste est jointe à la présente, et nous nous occupons d'un nouvel envoi.

Représentans, nous avons applaudi à toutes les grandes mesures que vous avez prises pour le salut public, mais nous sommes impatients de vous dire avec quelle vive émotion nous avons vu abolir l'esclavage des Africains. Par votre décret immortel, vous avez rendu des hommes à leur dignité première; vous avez vengé la nature, vous avez marqué et effacé en même temps l'outrage fait par les siècles à l'humanité entière.

Vous vous êtes de nouveau montrés supérieurs à la superbe Rome, vous nous avez donné des frères que nous ne cesserons de chérir.»

DRULHE (*présid.*), CHAUSSARD (*secrét.*),
REX (*secrét.*) [illisibles].

[*Etat des effets envoyés aux volontaires du b^m de Neuville; 21 germ. II*].

Chemises neuves : 47; Chemises élingées : 66
= 113; Souliers : total 93 paires, dont 63 paires,

(1) C 303, pl. 1106, p. 11; Bⁱⁿ, 7 flor.; Sans-Culotte, n° 347; J. Perlet, n° 582.

(2) C 301, pl. 1079, p. 6; Bⁱⁿ, 7 flor. et 14 flor. (1^{er} suppl^t), Loiret.

18 paires par les Adm. du distr., 18 paires par le tribunal; guêtres: 16 paires, par le tribunal; bas: 12 paires, par la Sté popul.; 1 bayonnette, 1 giberne, 28 cols, 1 gilet de moleton.

p

[La Sté popul. d'Indremont, à la Conv.; 5 germ. II] (1).

« Citoyens représentans,

Et nous aussi nous venons augmenter, par nos offrandes, la masse des dons que le patriotisme et l'amour de la liberté accumulent à l'envi sur l'autel de la patrie.

Votre décret, les besoins de nos frères, nos invitations fraternelles ont excité l'empressement de nos concitoyens à secourir nos braves défenseurs.

Alors nous avons vu le bon sans-culotte partager entre eux et ses besoins le fruit de ses travaux et de ses sueurs; nous avons vu nos concitoyens de tout état, de tout âge, de tout sexe, concourir avec nous pour la collecte civique que nous destinions à nos frères d'armes.

Nous vous rendrions mal l'impression qu'a fait sur nous le touchant spectacle de citoyens que les liens de la fraternité unissent, disputant entre eux de zèle, de dévouement. Cette unanimité, cette impression douce sera sentie par tous ceux qui ont une patrie; elle sera le désespoir de tous les froids égoïstes qui s'isolent de la chose publique, et qui formaient secrètement le vœu criminel de voir le grand nombre s'égoïser à leur exemple, et rester indifférent aux besoins de sa patrie.

Nous joignons ici la liste des dons faits et de l'argent échangé.

Ne nous jugez pas sur la modicité des résultats, notre population peu nombreuse, le peu de ressources et de richesses, ne nous permettaient pas des dons plus étendus.

Les besoins sans cesse renaissans de la République exigent de nous ceux que nous ferons encore et que nous jurons, entre vos mains, de ne cesser qu'à l'heureuse époque où les droits de l'homme seront reconnus et les despotes oubliés.

Nous n'occuperons pas plus longtemps des moments précieux que vous employez au bonheur de tous.

Ils sont, nous le savons, dans ce moment consacrés à l'entière extinction des factions liberticides, puisqu'il en existe encore. Vous avez découvert encore une fois la ligue conspiratrice des faux amis du peuple! Ils méditaient dans l'ombre de nouveaux attentats!... Les monstres!... ils voulaient dissoudre et égorger la représentation nationale, détruire le centre d'unité de la République, pour la diviser avec plus d'avantage!... Et nous! nous proclamons hautement la confiance que nous avons dans ses travaux et son courage; nous l'adjurons de rester à son poste, nous nous reposons sur la constance de ses efforts et nous demandons la punition des conspirateurs.

Le culte de la Raison est établi dans notre commune, nous attendons avec impatience l'organisation définitive du decadi.

Nos personnes suspectes sont restés détenues en bon nombre.

Nous vous remercions de nous avoir envoyé le républicain Michaud. Son énergie a donné un nouveau degré de chaleur à celle des amis de la liberté. Nous avons juré avec lui de maintenir le gouvernement révolutionnaire, et notre dernier cri, comme notre dernier soupir sera :

« Confiance à la Montagne. Périront les ennemis du peuple! Vive la République! »

Nous envoyons le double de l'état ci-joint au comité des équipements militaires. »

F.J. MOREAU (présid.), FOREST, LEJEUNE (secrét.),
BAUDICHON (secrét.).

[Etat du numéraire échangé à la caisse du receveur du distr.; 8 germ. II.]

NOMS DES CITOYENS	SOMMES ÉCHANGÉES
La commune de Paulny...	171 l.
Le citoyen Jacques Konce maire d'icelle	9 l.
Le cit. Gabriel-Nicolas Noireau	72 l.
Le cit. J.B. Al. François Godeau propriétaire	3,000 l.
Le cit. Dieudonné Soubz- main not ^{re} public	84 l.
Total	3,336 l.

P.c.s. : FOREST.

q

[La Sté popul. de La Mure, au présid. de la Conv.; 7 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Notre société est établie depuis le 1^{er} Xbre 1789 (v.s.). Les citoyens qui la composent ont constamment servi la révolution. Nous adorons la Convention; et comme les braves montagnards nous la défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Il n'est plus question de prêtres dans nos cantons; nous ne recevons que ceux qui nous apportent leurs ridicules brevets; et jusqu'à ce qu'ils nous fournissent l'occasion de les chasser ainsi que nous l'avons fait des ci-devant nobles; leurs saints de bois servent à alimenter le feu pour la fabrication du salpêtre dans notre commune.

Nous t'envoyons ci-joint, un chargé qui constate l'offrande que nous avons faite à la patrie, et une adresse à la Convention nationale; nous te prions de vouloir bien lui en donner connaissance. S. et F. »

DESMOULIN (présid.), REYMOND, GIRIN.

(1) C 301, pl. 1079, p. 7 et 9; Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t). Châtillon-sur-Indre.

(1) C 301, pl. 1079, p. 10 à 12; Bⁱⁿ, 7 flor. et 14 flor. (1^{er} suppl^t).